

Compte rendu Conseil ED 583

15/03/19

Présents : K. Weiss, S. Sauvagnargues, V. Thireau, M. Bossard, J. Jean-Baptiste, E. Delattre, M. Rosales, M. Deni, A. Cadière, C. Moulin-Farina

Absents excusés : L. Aprin, C. Le Gal La Salle, J. Raymond, P. Verdoux, B. Pottier, A. Johannet, S. Schnegg, M. Royer

Rappel de l'ordre du jour :

1. Présentation de la convention en cours de révision
 2. Présentation du fonctionnement du bureau de l'ED
 3. Point sur les inscriptions et les CSI
 4. Préparation du dossier d'auto-évaluation de l'ED : prise de connaissance du dossier
 5. Formations :
 - Formations obligatoires ou recommandées : éthique, formation des encadrants, pédagogie, anglais (voir par quoi le remplacer pour les juristes)
 - Formation des encadrants : retours d'expériences
 6. Participation de l'ED aux entretiens Mines-Alès (26-30 mars)
 7. Animation de l'ED :
 - Organisation d'une journée de l'ED (autour du 15 avril)
 - . Matinée de travail avec présentation par les doctorants de leurs travaux
 - . Pique-nique pétanque dans les douves de Vauban
 - . Discussion sur le programme de l'après-midi
 - Mise en place d'un système de SEL entre doctorants sur les compétences et les savoir-faire
 8. Questions diverses
-

Début de la réunion : 10h10

K. Weiss introduit le conseil en demandant s'il y aura des questions diverses. Il n'y a aucune demande d'ajout.

Point 1 : Présentation de la convention en cours de révision

- K. Weiss explique que la convention entre Unîmes et l'IMT Mines/Alès a été mise à jour. Les points suivants ont été modifiés : Président d'Unîmes et Directeur de l'IMT, ajout des 2 équipes Projekt et LGi2P. De plus, la composition du conseil de l'ED a été modifiée, notamment pour permettre l'équilibre entre les membres d'Unîmes et d'IMT :
 - 20 membres composent le conseil : 12 représentants des établissements, 4 doctorants élus, 4 personnalités extérieurs.
 - Pour chaque établissement : 1 directeur ou co-directeur, 2 représentants par labo (EC rattachés à l'ED), 1 personnel administratif ou technique et 2 EC appartenant à l'ED.

Point 2 : Présentation du fonctionnement du bureau de l'ED

- Une première réunion de bureau, avec les doctorants, S. Sauvagnargues, C. Le Gal La Salle et K. Weiss s'est tenue. Ce format permet bien de discuter des problématiques rencontrées avec les doctorants afin de mieux préparer les prises de décision lors des conseils de l'ED.
- K. Weiss annonce que le règlement intérieur de l'ED est à revoir afin qu'il y soit inclus notamment le rôle du bureau.
- Après discussion, il est convenu d'ajouter le représentant des doctorants au Collège Doctoral au conseil de l'ED et au bureau, en tant qu'invité permanent.
- Pour les réunions de bureau, seront présents : la directrice de l'ED, la Co directrice de l'ED, les représentants des doctorants et si besoin (selon les ordres du jour) la VP recherche, le directeur de la recherche, les EC représentants des labos.
- Il est nécessaire de retravailler la convention individuelle de formation en bureau. K. Weiss propose de caler une réunion à cet effet.

Points 3 : Point sur les inscriptions et les CSI

- Pour l'année 2018-2019, nous avons inscrit 42 doctorants.
- K. Weiss explique que pour l'évaluation HCERES, nous arrêtons à ce chiffre de 42 les inscriptions (les inscriptions tardives ne seront pas prises en compte).
- K. Weiss souhaite que les CSI se déroulent préférentiellement en juin-juillet (avec obligation de mise à jour de la convention de formation, conformément à l'arrêté).

Point 4 : Préparation du dossier d'auto-évaluation de l'ED : prise de connaissance du dossier

- K. Weiss explique qu'il y a beaucoup de chiffres à renseigner pour le dossier.
- La partie de présentation de la politique scientifique de l'ED se cale de fait sur celle des unités de recherches rattachées à l'ED. Il faut donc que les labos s'impliquent et fassent remonter à l'ED environ une demi-page d'explication de leur labo, en appuyant sur la cohérence de leur rattachement à l'ED.
- K. Weiss sollicite donc les membres du Conseil pour travailler sur ce dossier.
- Au moment de la visite de l'HCERES sur site, il y aura un entretien entre le comité et les doctorants : le déroulé de cette visite est expliqué aux représentants des doctorants.
- K. Weiss informe les membres du Conseil qu'une procédure de VAE pour le doctorat a été mise en place à Unîmes et a été validée par le conseil d'université.
- Le dossier élaboré à mi-parcours ainsi que le dossier à remettre à l'HCERES seront envoyés aux personnes qui vont participer au dossier d'évaluation.

Point 5 : Formations :

- Concernant les formations, K. Weiss propose qu'une réflexion soit menée sur les propositions de formations qui ne sont plus proposées par le Collège doctoral LR.
- Discussion sur les formations que l'on pourrait rendre obligatoires au sein de l'ED. Il en résulte que pour le moment seule la formation à l'éthique reste obligatoire. Les doctorants demandent que soit mise en place cette formation à Nîmes ou à Alès, mais surtout qu'elle puisse être interdisciplinaire et réponde aux besoins des doctorants chaque année. Il est proposé de voir avec Michel Désarménien ce que le collège doctoral peut proposer.

- Il est décidé d'essayer de mettre en place sur site (Nîmes ou Alès) les formations suivantes, afin d'avoir un retour d'expérience pour les rendre obligatoires le cas échéant :
 - Formation à la pédagogie : A. Cadière propose de voir si on pourrait adapter la formation à la pédagogie qui est offerte aux EC aux doctorants.
 - Formation à l'anglais
 - Formation à la rédaction d'articles scientifiques
 - Formation à la gestion du temps
 - Formation aux montages de projets et à la recherche de post-doc
 - Formation à la démarche scientifique : M. Deni propose de faire une fiche et de la renvoyer à l'ED.

Point 6 : Participation de l'ED aux entretiens Nîmes-Alès (26-30 mars)

- Le 27/03/19, K. Weiss va présenter l'ED à l'occasion des entretiens Nîmes-Alès.
- 4 doctorants de l'ED vont participer à la thèse en 180s, côté IMT, il s'agit de Billy Pottier et Franck Migné, côté Unîmes : Maxime Gillet et Stacie Petruzzellis.
- C. Moulin contacte Fabien Boulier au sujet des inscriptions à la navette Nîmes-Alès.

Point 7 : Animation de l'ED

- Les doctorants organisent une « journée des doctorants » le 25 avril, avec le matin une présentation des travaux de thèse, présentations qui pourraient déborder sur le début de l'après-midi. Il s'ensuivrait un temps plus festif soit le reste de l'après-midi soit la demi-journée.... Le programme reste à préciser.
- SEL : les doctorants souhaitent mettre en place un lieu d'échanges entre doctorants, un lien social et technique. Ils proposent une sorte de plateforme. M. Deni propose de demander de l'aide en DESIGN.

Point 8 : Questions diverses

- Le prochain conseil est fixé au lundi 24 juin 2019 de 14h à 16h à Nîmes. Lors de ce conseil, il faudra valider les 2 derniers comptes rendus du conseil (celui-ci et le précédent).
- La prochaine réunion du bureau est fixée au lundi 15 avril 2019 de 14h à 16h à Nîmes.

Fin de la réunion à 11h50